



Chancellerie d'Etat
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

**Conseil des affaires francophones de
l'arrondissement de Biel/Bienne**

Faubourg du Lac 45
Case postale 299
2501 Bienne
+41 31 633 75 55
info.caf@be.ch
www.caf-bienne.ch

Conseil du Jura bernois

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville
+41 31 633 75 73
info.cjb@be.ch
www.conseildujurabernois.ch

Communiqué commun de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne et du Conseil du Jura bernois du 1er juin 2021

Loi fédérale sur les langues

Vingt-huit projets bilingues bernois soutenus grâce à l'aide fédérale

La Confédération a versé au canton de Berne des subventions pour un montant total de 250 000 francs en 2021 en vertu de la loi fédérale sur les langues (LLC). Cette somme a permis de soutenir 28 projets contribuant à la vitalité du bilinguisme cantonal dans les domaines de la culture, de la santé et de la formation. Par ailleurs, le canton de Berne soutiendra des projets bilingues à hauteur de 200 000 francs en 2021, dont 60 000 francs pour cinq projets également soutenus par la Confédération.

Les subventions accordées par l'Office fédéral de la culture sont réparties dans le canton de Berne sur proposition d'un groupe de travail présidé par le vice-chancelier, avec la participation du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF), du Forum du bilinguisme, du Conseil du Jura bernois (CJB) et des Directions cantonales. Près de 70 % de la subvention fédérale 2021 ont été investis dans les domaines de la culture et de la formation. Plusieurs institutions culturelles ont ainsi reçu des aides pour un montant total de 82 500 francs.

Le domaine de la formation a été soutenu à hauteur de 90 500 francs. Les hôpitaux continuent d'être encouragés à développer le bilinguisme par une enveloppe globale de 54 000 francs. Des projets répondant à d'autres domaines ont également pu bénéficier d'une aide fédérale à hauteur de 23 000 francs. Ainsi, le programme national lancé par Pro Senectute « Ça bouge à la maison », des cours de gymnastique créés au début de la crise sanitaire afin de promouvoir l'activité physique chez soi par le biais de la télévision, a pu être soutenu à hauteur de 6 000 francs via la LLC. Cette subvention a été complétée par le budget cantonal en faveur du bilinguisme.

Aide cantonale au bilinguisme

Le canton de Berne souhaite mieux valoriser le potentiel des deux langues et des deux cultures sur son territoire. Conformément aux recommandations de la commission d'experts pour le bilinguisme, le Conseil-exécutif a mis à disposition dès 2020 des ressources financières pour aider à la promotion du bilinguisme cantonal. Sur 200 000 francs consacrés par le canton au renforcement du bilinguisme en 2021, des aides de 63 886 francs ont pu être versées à des projets également soutenus en vertu de la loi fédérale sur les

langues. Sur la base de la loi sur le statut particulier, ce soutien a permis d'encourager différents projets dans plusieurs domaines tel que la culture, la formation et la santé.

Les subventions 2021 au titre de la loi fédérale sur les langues (LLC) se répartissent comme suit :

- Création de supports de cours pour l'enseignement bilingue (allemand et français) au BWZ Lyss à défaut de matériel d'enseignement (4000 francs)
- Présence sur la page d'accueil du BWZ Lyss des contenus en français pour les modules bilingues (4500 francs)
- Initiation et perfectionnement des enseignants et enseignantes au programme Bili (4000 francs)
- Traduction et impression en français de la brochure «Weltacker Attiswil» (3000 francs)
- Bilinguisme de l'association professionnelle « Bildung Bern – Formation Berne » (12 000 francs)
- Classe d'immersion, formation pour enseignants et enseignantes du degré primaire / Coursus Bilingue de la Haute école pédagogique germanophone (15 000 francs)
- Touqan - compétences linguistiques, numériques et académiques pour les personnes réfugiées en Suisse (5000 francs)
- Traduction / Surtitrage des spectacles du TOBS en français (10 000 francs)
- Journées photographiques de Bienne « L'image fait débat » (6000 francs)
- Médiation culturelle au Festival du Film Français d'Helvétie : Festival des scolaires et Jury des jeunes (15 000 francs)
- Pièce de théâtre « Die Diagnose / Le Diagnostic » (7500 francs)
- Développement du bilinguisme parmi les agents et agentes de l'administration cantonale (5000 francs)
- Enseignement bilingue et sensibilisation au bilinguisme à l'École de musique de Bienne (6000 francs)
- Association aJir – apprentissage bilingue et francophone à Bienne (25 000 francs)
- Théâtre de la Grenouille – Loup / Wolf (11 000 francs)
- Multimondo – Forum Together et concert bilingue pour enfants (8000 francs)
- ExceptionnELLES – 50 ans du droit de vote des femmes (8000 francs)
- Bilinguisme et traduction au groupe d'aménagement cantonal (3000 francs)
- Nebia – réouverture au public germanophone (15 000 francs)
- CHB – bilinguisme dans les soins, recrutement et formation (20 000 francs)
- Manuel de l'aide sociale de la Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de l'enfant et de l'adulte CBPEA (2500 francs)
- Informations bilingues de l'association professionnelle de la Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de l'enfant et de l'adulte CBPEA (3500 francs)
- CH4+ textes et / ou livres suisses en plusieurs langues (10 000 francs)
- Rubrique « Carrière » du site Internet de l'UPD en français (7 000 francs)
- Cours de français pour les collaborateurs et collaboratrices de l'Hôpital de l'Île à Berne en contact avec la patientèle de l'Hôpital de l'Île à Berne (13 000 francs)
- Encouragement des patients et patientes francophones à l'autogestion après leur sortie de l'hôpital grâce à une documentation d'information et d'éducation de l'Hôpital de l'Île à Berne (8000 francs)
- Cours de français et d'allemand pour le personnel du département pôle santé mentale de l'HJB, service ambulatoire à Bienne (13 000 francs)
- Fondation Pro Senectute : « Ça bouge à la maison », une émission de sport de traduite / sous-titrée pour les télévisions locales bernoises (6000 francs)

Les aides cantonales au bilinguisme en complément de la LLC se répartissent comme suit :

- Développement du bilinguisme parmi les agents et agentes de l'administration cantonale (15 000 francs)
- Association aJir – Apprentissage bilingue et francophone à Bienne (10 000 francs)
- ExceptionnELLES – 50 ans du droit de vote des femmes (7000 francs)
- Cours de français pour les collaborateurs et collaboratrices de l'Hôpital de l'Île à Berne en contact avec la patientèle de l'Hôpital de l'Île à Berne (12 900 francs)
- Fondation Pro Senectute : « Ça bouge à la maison », une émission de sport de traduite / sous-titrée pour les télévisions locales bernoises (18 986 francs)

Aide fédérale aux cantons plurilingues 2022

Les demandes de subventions 2022 peuvent être adressées d'ici au 30 septembre 2021 à la Chancellerie d'État du canton de Berne, Office du bilinguisme, de la législation et des ressources (OBLR), Postgasse 68, 3008 Berne (courriel : info.azgr@be.ch).

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez-vous adresser aux personnes suivantes :

- David Gaffino, vice-chancelier du canton de Berne, au 031 633 75 20 (de 9h30 à 10h30)
- Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, au 031 636 52 85 ou au 079 784 93 92
- Madiana Vanndevor, assistante de la secrétaire générale du CJB, au 031 633 75 73